

Économies : le ras-le-bol des fonctionnaires fédéraux

Les restrictions budgétaires successives imposées aux administrations fédérales minent le moral des fonctionnaires. Ils seront en grève ce lundi. Témoignages.

La patience des agents de l'État est à bout et ils l'exprimeront ce lundi (lire ci-contre). Les économies répétées qui leur sont imposées sont un phénomène ancien, mais c'est l'accélération de celles-ci sous la majorité actuelle qui les a poussés à agir.

Les griefs des fonctionnaires concernent aussi bien leur statut que leur environnement de travail ou l'organisation des services. Le non-remplacement des départs participe également au ras-le-bol des fonctionnaires. C'est ainsi que l'été dernier, l'ONSS a accueilli ses collègues de l'Inspection sociale et de l'ORPSS (Office des régimes particuliers

de sécurité sociale). Une employée de l'ONSS explique : « Nous étions déjà en manque de personnel et on a plus de 20 personnes qui nous ont quittés cette

année pour partir à la retraite. Et au mieux, on en obtiendra huit pour les remplacer. Au sein du service de lutte contre la fraude, on est passés de cinq juristes à un seul. » Un fonctionnaire du SFP Finances raconte : « Sur le papier, on nous dit qu'on remplace un départ par une arrivée. Mais dans les faits, c'est trois départs pour une arrivée. Et ce sont des personnes qu'il faut d'abord former et qui, quand elles travaillent en dehors de Bruxelles, finissent parfois par s'en

aller. » « Nous sommes confrontés au blocage des recrutements, souligne Eric Wery, délégué CSC Services publics à l'Onem. Sauf exception, nous remplaçons un départ sur cinq. Or nous avons une pyramide des âges inversée. »

Conséquence, les cas de maladies au sein des différentes administrations sont à la hausse. « L'augmentation des cas de

burn-out est exponentielle chez nous, constate un fonctionnaire des Finances. Les gens sont démotivés et fatigués par la surcharge de travail. Et ils redoutent une évaluation négative. » ■

« Un premier avertissement »

Les syndicats réunis en front commun appellent tous les fonctionnaires fédéraux à fermer leur service lundi. Des piquets de grève seront également organisés dans plusieurs régions. Les fonctionnaires dénoncent les nombreuses « attaques » du ministre de la Fonction publique Steven Vandeput (N-VA) contre la fonction publique fédérale, notamment le démantèlement de la nomination statutaire, l'introduction du travail intérimaire, la modification du régime des congés et la suppression du crédit maladie.

« Le taux de participation au mouvement sera important, des agents ont même supprimé leur congé pour se déclarer en grève », annonce Silvana Bossio, secrétaire nationale CSC Services publics. Les syndicats envisagent d'autres actions et comptent « maintenir la pression » dans les prochaines semaines.

Paroles de fonctionnaires, lassés de se serrer la ceinture

- Ce lundi, ils seront en grève.
- Les économies successives imposées à leurs administrations nuisent à la qualité du service.
- Et au moral des troupes.

Le fait est suffisamment rare pour être souligné : lundi, les fonctionnaires fédéraux vont déteiler. On entend d'ici les commentaires, associant ce mouvement à la perspective d'un long week-end. On les lit même sur la Toile bigarrée des réseaux sociaux. Le malaise de la fonction publique, lui, n'a rien de virtuel. Il est le fruit d'une lente accumulation.

Comme en témoignent les propos repris ci-dessous, le régime auquel sont soumises les administrations fé-

dérales semble avoir dépassé les limites des agents que nous avons contactés. Bien sûr, le phénomène est ancien. « Les économies, on en a eu sous les gouvernements précédents, commente un fonctionnaire proche de la retraite. Cela remonte même jusqu'à Dehaene. »

Mais c'est l'accélération imprimée ces dernières années par la coalition actuelle, plus que la lente érosion des moyens, qui semble avoir usé la patience des agents de l'État. « Avec ce gouvernement-ci, c'est tous les ans et ça vient de partout », constate Eric Wery, délégué CSC Services publics à l'Onem. « Il faut qu'on se réveille. Cela me semble essentiel », insiste un inspecteur de l'ONSS.

D'où l'action de ce lundi. Qui semble bien insuffisante au regard de la position gouvernementale, que les grévistes entendent faire bouger. « Un

jour de grève ne suffira pas, reconnaît encore Eric Wery. C'est très bien pour marquer le coup mais on ne peut pas pénaliser les usagers, parmi lesquels les allocataires sociaux. Et le gouvernement le sait. Mais cela doit servir d'avertissement, avant d'autres actions. »

La sensibilisation à l'importance d'un service public fort en fait partie. Mais certains, dans l'administration, pensent également qu'il faudrait durcir le ton. « Il faudra renouveler l'opération, commente un appointé. On a un tel sentiment de fermeture en négociation, où on nous présente le pire des scénarios avant de venir avec quelques adaptations. » C'est pourquoi les commis de l'État se croisent les bras, ce lundi. Et disent déjà se mobiliser pour la manifestation du 16 mai, sur les pensions. ■

PASCAL LORENT

DÉPARTS NON REMPLACÉS

Une déperdition de compétences

L'été dernier, l'ONSS a accueilli ses collègues de l'Inspection sociale et de l'ORPS (Office des régimes particuliers de sécurité sociale). Dans le même temps, on a également fusionné les objectifs d'économies, ainsi multipliés par trois. « Nous étions déjà en manque de personnel et on a plus de 20 personnes qui nous ont quittés cette année pour partir à la retraite, déplore une employée de l'Office national de sécurité sociale. Et au mieux, on en obtiendra huit pour les remplacer. » Une vingtaine d'autres devraient également quitter cette administration avant le

31 décembre. « Au sein du service de lutte contre la fraude, on est passé de cinq juristes à un seul. » Le remplacement partiel des départs, c'est une autre face de l'austérité imposée aux services publics. Parfois de manière implicite. « Sur le papier, on nous dit qu'on remplace un départ par une arrivée, relate un agent du SPF Finances. Mais dans les faits, c'est trois départs pour une arrivée. Et ce sont des personnes qu'il faut d'abord former et qui, quand elles travaillent en dehors de Bruxelles, finissent parfois par s'en aller. » « A l'Onem aussi, nous sommes confrontés au blocage des recrutements, souligne Eric Wery. Sauf exception, nous remplaçons un départ sur cinq. Or nous avons une

pyramide des âges inversée. » Et la régionalisation de la politique de l'emploi n'arrange rien : il faut désormais maîtriser quatre législations régionales plutôt qu'une seule, fédérale. « Les missions se complexifient et nous sommes donc confrontés à plus de travail avec moins de personnel. »

Dans ce contexte, rien de surprenant à voir augmenter les cas de maladies au sein des différentes administrations. « L'augmentation des cas de burn-out est exponentielle chez nous, constate un fonctionnaire des Finances. Les gens sont démotivés et fatigués par la surcharge de travail. Et ils redoutent une évaluation négative. »

PLT

REORGANISATION

Regroupements et espaces partagés

A l'Onem, la 6^e réforme de l'État s'est appliquée comme une cure de minceur. Une série de compétences ont été transférées aux Régions. « On a donc perdu du personnel », commente Eric Wery, délégué CSC. Dans la foulée, « le gouvernement nous a imposé d'effectuer une économie de 20 % sur les frais de fonctionnement », poursuit-il. Afin de préserver l'organisme parastatal, direction et syndicats ont tranché : on a réduit les bâtiments. La technique : des bureaux en moins grand nombre, que se partagent les employés répartis sur un plateau. Conséquence positive : l'encouragement au télétravail. Impact négatif : « Il n'y a plus d'espace personnel et chaque

soir, on doit vider notre bureau », déplore une employée à l'ONSS, où le service administratif a fusionné l'été dernier avec l'Inspection sociale. Et quand on parvient à regrouper assez de gens dans un beau lieu, on vend l'immeuble ou on rompt le bail du bâtiment occupé. « Le nombre de bureaux est en diminution constante, comme le nombre d'implantations, souligne un agent du SPF Finances. A terme, on se dirige vers deux implantations par province. Ce qui pose un problème de proximité pour la population. Et dans les grands centres urbains, il y a de plus en plus de « bureaux paysagers », de plateaux, ce qui pose le problème de la confidentialité des entretiens, qui portent sur des matières fiscales. »

Les regroupements de services ne s'opèrent pas toujours sur la base des compétences requises. Ainsi, à l'Inspection sociale, le rapprochement avec l'ONSS a provoqué le départ d'inspecteurs transfrontaliers (qui traitent les dossiers des entreprises étrangères présentes en Belgique) vers l'Inasti. « Dans certaines régions, les équipes sont décimées, note un inspecteur. Et à l'ONSS, la lutte contre la fraude sociale s'en ressent. » Le constat est semblable au SPF Finances, où la polyvalence est de plus en plus souvent requise. Pas simple quand on connaît la complexité des législations dans des matières comme la TVA, l'impôt des personnes physiques ou l'impôt des sociétés.

PLT

MATERIEL, FRAIS ET MOYENS

Des économies qui n'en sont pas

« Avant, nous disposions tous d'une imprimante. Maintenant, il y en a une par étage, observe un inspecteur social. Désormais, il faut traverser un plateau de 30 mètres et faire la file devant la photocopieuse, où sortent nos documents. Le temps perdu coûte certainement plus que l'économie réalisée sur le matériel. »

Même constat pour les poubelles de bureau, regroupées en un lieu par étage. « Le fonctionnaire qui veut jeter son trognon de pomme est obligé de traverser le plateau », note l'un d'eux. Et ce que l'appointé gagne en exercice physique, l'administration le perd en temps de travail.

D'autres économies ont un impact sur le comportement des agents. Ainsi « le remboursement des frais de déplacement a changé, explique un inspecteur des Finances. L'indemnité kilométrique qui démarrait à partir de 5 km parcourus depuis le domicile, commence désormais à 25 km. En dessous, il n'y a pas de remboursement. » Résultat : les agents de terrain organisent des contrôles plus éloignés de chez eux, « afin de voir leurs frais de déplacement remboursés ».

L'informatique n'est pas en reste. L'administration se veut de plus en plus paperless. Mais cette numérisation croissante s'accompagne parfois de problèmes de compatibilité entre programmes et systèmes informatiques. Et la création d'espaces de travail partagés permet également de réduire le nombre d'ordinateurs achetés.

« Il y a aussi des restrictions sur le matériel basique, comme les bics ou les crayons, ajoute Eric Wery (Onem). Et la médecine du travail qui venait dans nos locaux tous les ans ne vient plus qu'une année sur deux. » Vous avez dit « minant » ?

P.LT

STATUT MENACÉ

Une réforme en cours, des acquis menacés

Les fonctionnaires, ces privilégiés ? Le cliché fait hurler une employée de l'administration. « Vous savez, je n'ai pas de chèques-repas, de pension du 2^e pilier ou de véhicule de fonction avec carte essence », ironise-t-elle. Et un salaire probablement moins élevé que dans bon nombre d'entreprises du secteur privé. Longtemps, des compensations sont venues renforcer l'attrait d'une carrière au service de l'Etat. Mais celles-ci sont démantelées les unes après les autres. Ainsi le régime des pensions ne tient plus compte désormais des années d'études, que les fonctionnaires sont invités à racheter. « Et on nous annonce la suppression de la thésaurisation des jours de congé de maladie », ajoute un inspecteur du SPF Finances. Pour l'heure, un agent de l'Etat en bonne santé peut accumuler une vingtaine de jours de maladie par an. Et ainsi partir plus tôt en fin de carrière si sa santé décline. A l'avenir, ceux-ci s'éteindraient avec la fin de l'année civile.

De même, la possibilité de recruter des intérimaires pour certaines tâches inquiète également le personnel. Et cela même si certaines missions « régaliennes » ne pourraient leur être confiées. « Il y a une attaque sur le statut des fonctionnaires, estime un agent de l'inspection sociale. On rogne sur nos pensions, nos congés de maladie et on veut introduire l'intérim dans la fonction publique. »

« Avant, on avait en face de nous des gens qui savaient de quoi ils parlaient, commente Eric Wery (Onem). Ici, ce n'est pas le cas. Les représentants du gouvernement adoptent des postures idéologiques. » Avec le sentiment d'un dialogue de sourds qui pousse à se décourager ou à se radicaliser. « Il y a une fermeture, ajoute un autre délégué de la CSC. On le constate déjà dans les négociations sur le Codex, qui reprend le statut de la fonction publique. »

P.LT